



**SCHEMA SECTORIEL 2011-2015**

**CCI ENTREPRENDRE  
EN NORD-PAS DE CALAIS**



## **BOOSTER LE DYNAMISME ENTREPRENEURIAL DU NORD-PAS DE CALAIS**

Le Nord – Pas de Calais a été récemment désigné par la Commission Européenne parmi les 3 territoires les plus entreprenants d'Europe. Cette nomination récompense la pertinence d'une stratégie régionale initiatives et entrepreneuriat (SRIE) qui sera marquée en novembre 2012 par un événement sans précédent : les Etats Généraux de l'Entrepreneuriat.

Nos CCI sont naturellement les acteurs majeurs de cette démarche collective d'anticipation car c'est en stimulant le goût pour l'initiative économique, en favorisant l'émergence d'une multitude de créateurs et le développement de PME que nous solidifierons le développement de la région tout entière.

### **Philippe VASSEUR**

Président de la CCI de région  
Nord de France

### **Laurent DEGROOTE**

Président de la commission  
CCI Entreprendre en Nord-Pas de Calais

# SOMMAIRE

<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>3</b>
<b>CHAPITRE I - ETAT DES LIEUX &amp; CONSTATS.....</b>	<b>4</b>
<b>I / Contexte régional.....</b>	<b>4</b>
<b>A - Entreprendre dans le Nord-Pas de Calais.....</b>	<b>4</b>
1. La sensibilisation à l'entrepreneuriat.....	4
2. La création d'entreprises dans le Nord-Pas de Calais.....	5
3. Les formalités.....	7
4. L'accompagnement de la jeune entreprise.....	8
5. La transmission.....	9
<b>B - La « part de marché » des CCI.....</b>	<b>10</b>
<b>II / Contexte institutionnel.....</b>	<b>11</b>
<b>A - Le Schéma régional de développement économique (SRDE).....</b>	<b>11</b>
<b>B - La Stratégie régionale de l'initiative et de l'entrepreneuriat (SRIE).....</b>	<b>12</b>
<b>C - Le Programme régional création transmission d'entreprise (PRCTE).....</b>	<b>13</b>
<b>D - Forces &amp; faiblesses du réseau consulaire.....</b>	<b>14</b>
<b>III / Actions menées par les CCI du Nord-Pas de Calais.....</b>	<b>15</b>
<b>CHAPITRE II - OBJECTIFS ET MISE EN ŒUVRE.....</b>	<b>20</b>
<b>I/ Ambitions et stratégies du réseau.....</b>	<b>20</b>
<b>II/ Principaux axes de développement.....</b>	<b>21</b>
<b>CHAPITRE III - GOUVERNANCE DES CCI.....</b>	<b>31</b>
<b>I/ Gouvernance stratégique de CCI Entreprendre en Nord-Pas de Calais.....</b>	<b>32</b>
<b>II/ Organisation opérationnelle.....</b>	<b>33</b>
<b>CHAPITRE IV - BUDGETS / ENGAGEMENT DES CCI.....</b>	<b>34</b>
<b>Moyens financiers et humains.....</b>	<b>36</b>
<b>SYNTHÈSE.....</b>	<b>37</b>
<b>ANNEXES.....</b>	<b>39</b>

# Chapitre I / ETAT DES LIEUX & CONSTATS

## I/ CONTEXTE REGIONAL

### A/ ENTREPRENDRE DANS LE NORD PAS DE CALAIS

#### 1. DEVELOPPER LA CULTURE ENTREPRENEURIALE

Former des entrepreneurs et promouvoir chez les jeunes l'esprit d'entreprendre constitue un enjeu majeur pour notre région.

La sensibilisation à l'entrepreneuriat recouvre le développement de la promotion de l'esprit d'entreprendre ainsi que la sensibilisation à la création d'entreprises ou d'activités nouvelles.

L'entrepreneuriat impacte les méthodes que nous choisissons pour développer notre territoire, il impacte notre compétitivité et notre attractivité régionale du point de vue de la perception de notre dynamisme économique et social et du potentiel de créativité et d'innovation de la population.

Depuis plusieurs années, les actions de sensibilisation à l'entrepreneuriat, menées par l'ensemble des acteurs institutionnels concernés se multiplient. En effet, en 2010 dans le Nord-Pas de Calais :

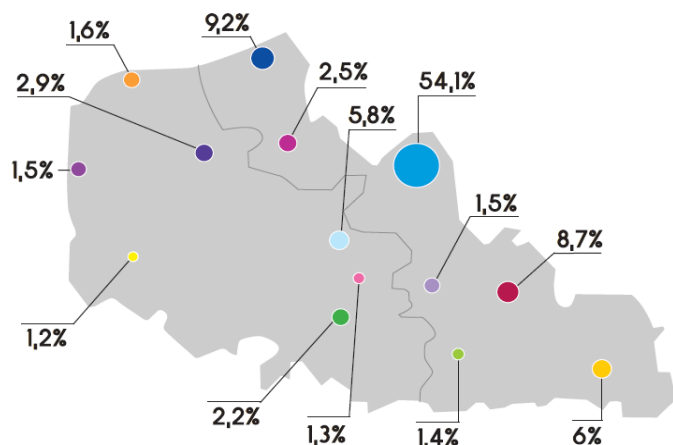
- \* 74 actions différentes (module pédagogique, conférence, action événementielle...)
- \* 759 actions pour plus de 26 000 bénéficiaires en région

La répartition de la population sensibilisée est très inégale et dépend de plusieurs facteurs.

L'entrepreneuriat constitue aussi un enjeu dans nos choix de processus pour accroître la création d'activité. L'ensemble des choix que nous pourrions faire pour développer la créativité et l'envie d'entreprendre doivent enfin bien évidemment se traduire dans la durée car ils ne peuvent constituer une réponse d'urgence à des problématiques d'emploi.

La vigueur de la création d'entreprises pour un territoire donné est aussi liée à l'esprit d'entreprendre de la population.

Aussi, les efforts en matière de sensibilisation à l'entrepreneuriat doivent se poursuivre et se développer. Un des objectifs est de combler notre retard en matière de densité entrepreneuriale (nombre de créations d'entreprises pour 10.000 habitants).



Répartition par arrondissement de la population sensibilisée à l'entrepreneuriat (Base : 26 166 personnes)

## 2. LA CRÉATION D'ENTREPRISE DANS LE NORD-PAS DE CALAIS

La création, la reprise et la transmission d'entreprises, sont des priorités stratégiques pour les CCI car les conséquences sont directes sur l'emploi et le tissu économique et social.

Le Nord-Pas de Calais dispose d'un tissu économique riche et dense, mais, rapporté à la population, la densité d'établissement y est particulièrement faible. Cela traduit à la fois la forte tradition du salariat et la taille plus élevée des établissements présents. La période récente montre un regain de la création d'établissements en Nord-Pas de Calais. Fortement porté par la métropole lilloise, ce dynamisme s'exprime autant dans le commerce et les activités de service aux entreprises que dans l'industrie.

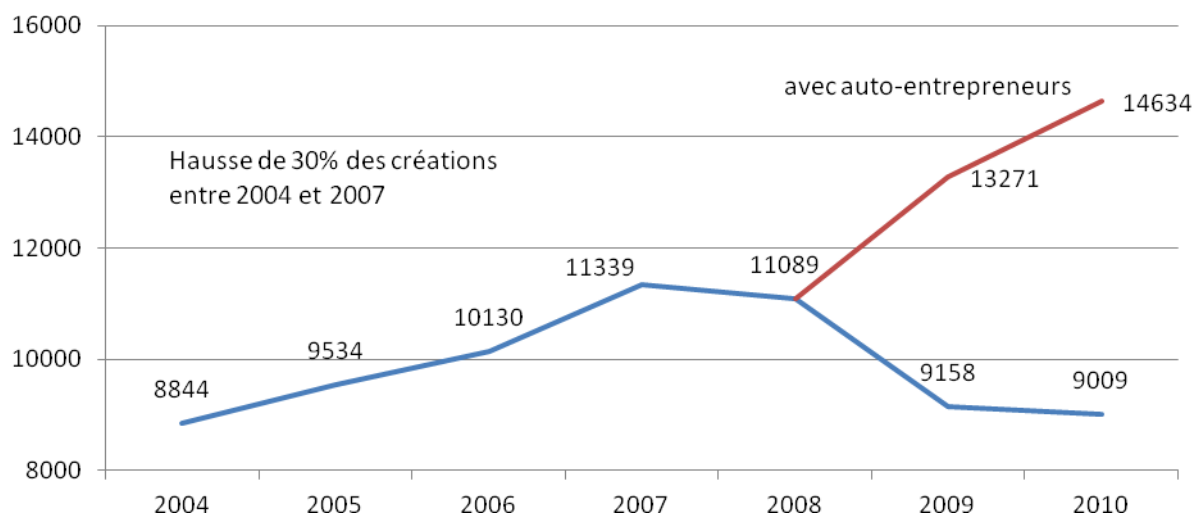
Le régime de l'auto-entrepreneur, mis en place à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2009, a considérablement modifié la donne en matière de création d'entreprises. Partout en France, les candidats à la création d'entreprises se sont multipliés, encouragés par la simplicité offerte par le dispositif.

### Nombre de créations d'entreprises depuis 2005 dans le Nord Pas de Calais

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Créations toutes catégories	10869	11 345	12 987	13 256	24 085	26 540
Créations hors auto-entrepreneurs					10520	10776

Source : INSEE

### Evolution du nombre de créations d'entreprises enregistrées dans les CFE des CCI du Nord-Pas de Calais depuis 2004



Source CFE des CCI

Le régime de l'auto-entrepreneur a boosté la création d'entreprises dans le Nord-Pas de Calais comme dans beaucoup des régions métropolitaines françaises.

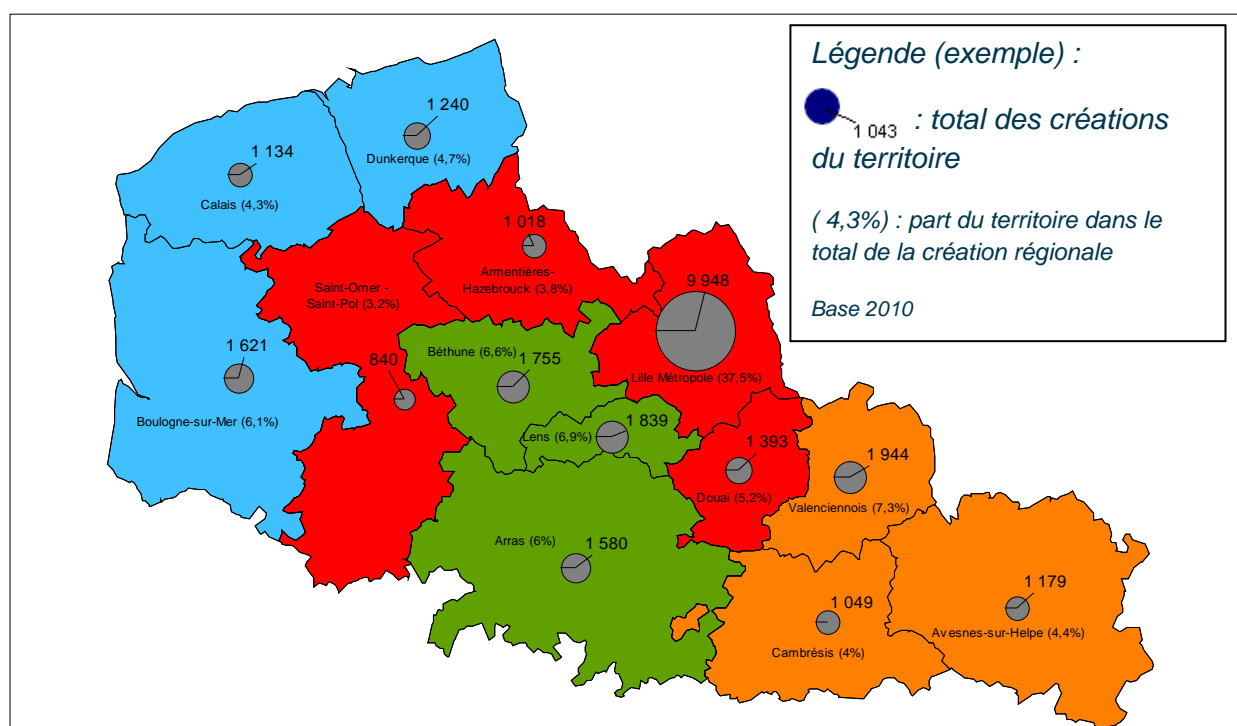
L'impact de ce nouveau dispositif est bien réel sur la dynamique entrepreneuriale de notre région. Le Nord-Pas de Calais qui était auparavant très éloigné de la moyenne nationale de création d'entreprises par rapport à son tissu économique s'en rapproche aujourd'hui. Toutefois, si l'on rapporte le nombre de créations d'entreprises par rapport à sa population, la région apparaît toujours fortement en retard.

Le taux de densité entrepreneuriale est ainsi passé de 33 pour 10.000 habitants en 2008 à 59 pour 10.000 habitants en 2009. Il reste plus faible que la moyenne nationale qui s'établit en 2009 à 90 pour 10.000 habitants.

## La création d'entreprises par CCIT

Source : INSEE 2010 / \*Etablissements inscrits au RCS

	Artois	Côte d'Opale	Grand Hainaut	Grand Lille	Région	France
Nombre d'établissements*	25 400	23 528	23 010	70 278	142 216	3 432 089
Nombre de créations	5 174	3 995	4 172	13 199	26 540	622 037
Dont auto-entrepreneurs	3 137	2 269	2 345	7 334	15 085	341 741
Taux de création	20,4%	17,0%	18,1%	18,8%	18,7%	18,1%
Densité entrepreneuriale pour 10 000 hab.	60	58	56	76	66	90



### 3. LES FORMALITES

La mission du CFE consiste à accomplir, à la demande du chef d'entreprise et en un lieu unique, les formalités de création, de modification et de radiation de son activité puis à transmettre le dossier, s'il est complet et conforme, aux organismes destinataires de la formalité ( Greffe, URSSAF, RSI, Impôts.....).

Il s'agit d'une mission régalienne encadrée par le code de commerce et par une norme métier qui impose aux CFE une obligation de résultat et le respect de délais de traitement.

Le CFE est également l'un des services de proximité les plus utilisés par nos clients auxquels nous nous devons de rendre un service de qualité.

Depuis quelques années, cette mission traditionnelle des CFE a été élargie à d'autres champs de compétences :

- ✓ depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2008 : réception et instruction des demandes d'ACCRE puis transmission à l'URSSAF
- ✓ depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009 : gestion de l'ensemble des formalités relatives aux auto-entrepreneurs (inscription, modification et radiation)
- ✓ depuis le 31 décembre 2009, les CFE sont devenus CFE guichet unique. Ils peuvent traiter, pour les créateurs qui le demandent et qui exercent une activité réglementée, leurs formalités de création ainsi que les formalités associées c'est-à-dire les formalités obligatoires pour exercer l'activité envisagée (obtention d'une autorisation d'exercer, d'une licence ou d'une carte professionnelle, par exemple). Les CFE vont progressivement devenir compétents pour traiter les formalités associées de 93 activités réglementées.
- ✓ depuis mars 2010 : instruction des demandes de cartes de commerçant non sédentaire et délivrance de celles-ci.

Cet élargissement des missions, conjugué à une augmentation de la création et de la reprise d'entreprises en Nord-Pas de Calais (+ 10% par rapport en 2009), a entraîné une augmentation significative de l'activité pour les CFE, avec un bond de l'ordre de 25% entre 2008 et 2010.

## 4. L'ACCOMPAGNEMENT DE LA JEUNE ENTREPRISE

Le financement est l'une des étapes clés de la création d'entreprise.

Les CCI sont en mesure d'apporter les conseils nécessaires au cours du montage du projet et d'orienter vers les structures les plus appropriées.

Les CCI ont une mission pédagogique et se doivent d'informer les porteurs de projets, les créateurs et les entreprises en développement sur « l'offre » de financement en fonds propres dans la région Nord Pas de Calais. A ce titre, elles font partie, via la CCI de région, de la Plate forme de capital investissement, constituée fin 2009, en partenariat avec l'Etat, le Conseil régional, OSEO, la Caisse des Dépôts, l'Ordre des experts comptables, l'AFIC et l'UNICER ([www.jetrouvedesfondspropres.com](http://www.jetrouvedesfondspropres.com)).

Les CCI contribuent au financement par le biais des Plates formes d'initiative locale (PFIL). Ces structures octroient des prêts d'honneur qui augmentent les fonds propres du créateur ou repreneur, d'un montant limité et avec un remboursement différé.

Il existe 8 PFIL « adossées » aux CCI, chacune exerçant sur une zone géographique précise, à l'exception de l'une d'entre elles : LMI Innovation, spécialisée dans les projets de créations innovantes et dont le champ d'action est régional.

Les CCI ont par ailleurs exploré la piste du financement privé en créant l'association régionale « les Business Angels Nord de France » dès 2003. L'association réunit une cinquantaine de Business Angels (BA) et propose, dans le cadre d'un programme transfrontalier avec la Wallonie, des rencontres entre BA et entreprises (forums) et des cycles de formation, tant pour les BA que pour les porteurs de projets.

### ✓ Un suivi des créateurs à intensifier

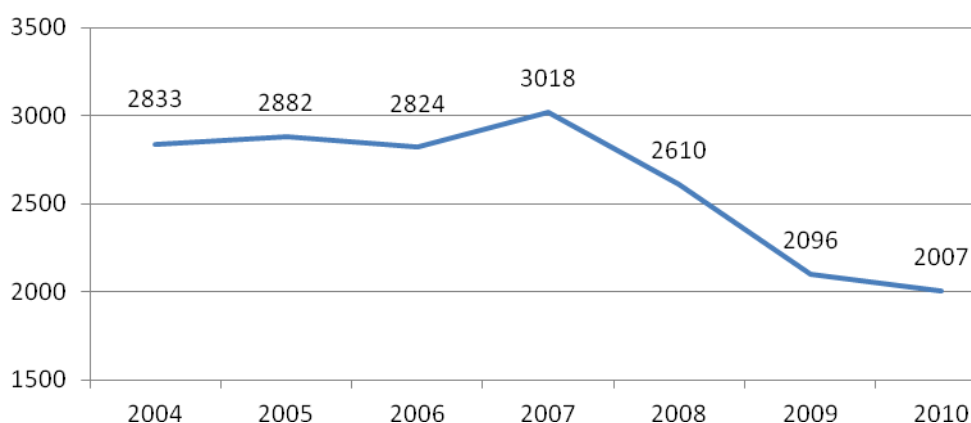
Si les créations d'entreprises en Nord-Pas de Calais semblent bien orientées malgré un retard toujours important, un autre défi à relever est celui de la pérennité des entreprises. Les chiffres de l'INSEE révèlent que le taux de pérennité à trois ans des entreprises créées en 2006 est de 63,3% en Nord-Pas de Calais contre 65,9% au niveau national. On sait également que les entreprises de la région sont beaucoup plus sujettes aux défaillances qu'en moyenne nationale. La région compte ainsi 22 défaillances pour 1000 entreprises contre 15 pour 1000 en moyenne nationale.

Dans ce contexte il est primordial d'assurer un accompagnement post-crédation pendant au moins les 3 premières années, ce qui est un enjeu majeur pour la vitalité et le renouvellement du tissu économique.

## 5. LA TRANSMISSION

La transmission d'entreprise est un vecteur majeur de pérennisation du tissu économique. 26.500 établissements et 280.000 salariés sont potentiellement concernés par la transmission-reprise en Nord-Pas de Calais à l'horizon 2015.

Les enjeux sont importants notamment pour les établissements de moins de 5 salariés où 28% des dirigeants ont atteint ou dépassé l'âge de 55 ans. Le secteur du commerce concentre à lui seul plus d'1/3 de ces dirigeants et concerne 58 000 salariés. La région Nord-Pas de Calais dispose d'un potentiel fort de reprises d'entreprise : c'est plus d'un quart du tissu économique qui peut être concerné d'ici les 5 prochaines années. L'enjeu est donc primordial notamment au regard des 280 000 emplois concernés soit près d'1/3 des salariés de la région.



**Source : Fichiers des CCI**

Les données enregistrées par les CCI montrent un net recul depuis 2007.

Depuis l'arrêt en 2008 du recensement et du traitement des données sur la transmission d'entreprises par l'INSEE, la faiblesse des éléments statistiques disponibles pour observer le marché de la reprise ne permet pas d'expliquer clairement ce recul.

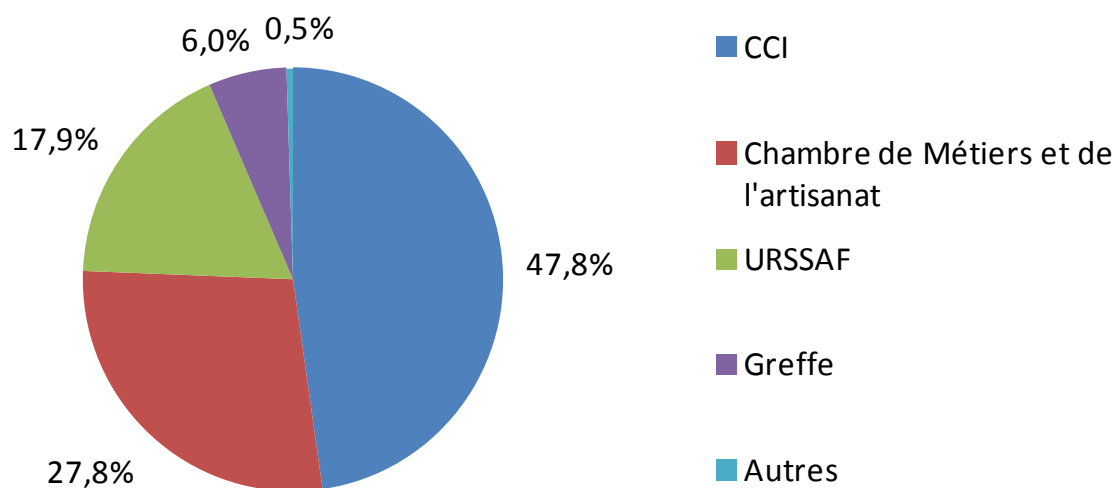
Historiquement la reprise n'était que peu liée aux cycles économiques.

Trois hypothèses peuvent être avancées pour expliquer cette baisse des reprises : la valorisation des entreprises, la difficulté pour les repreneurs de trouver le financement nécessaire et probablement des difficultés structurelles de certaines entreprises. Cette dernière hypothèse peut notamment être évoquée dans le secteur de l'hôtellerie-restauration où de nombreux établissements sont voués à disparaître.

## B - LA « PART DE MARCHÉ » DES CCI DU NORD PAS DE CALAIS

26% des projets accompagnés par l'ensemble des opérateurs du PRCTE le sont par les CCI, leurs CFE enregistrent 48% des immatriculations.

### Répartition des immatriculations entre les CFE



Données 2009 / PRCTE et CCI

## II/ CONTEXTE INSTITUTIONNEL

### A / LE SCHÉMA RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Le Schéma régional de développement économique (SRDE) a été adopté par le Conseil régional le 24 novembre 2005. Sa mise en œuvre s'appuie sur une véritable gouvernance économique régionale partagée avec l'ensemble des acteurs

Grâce au SRDE, le Conseil régional veut poursuivre "la construction d'une grande région économique en Europe" autour de 8 enjeux :

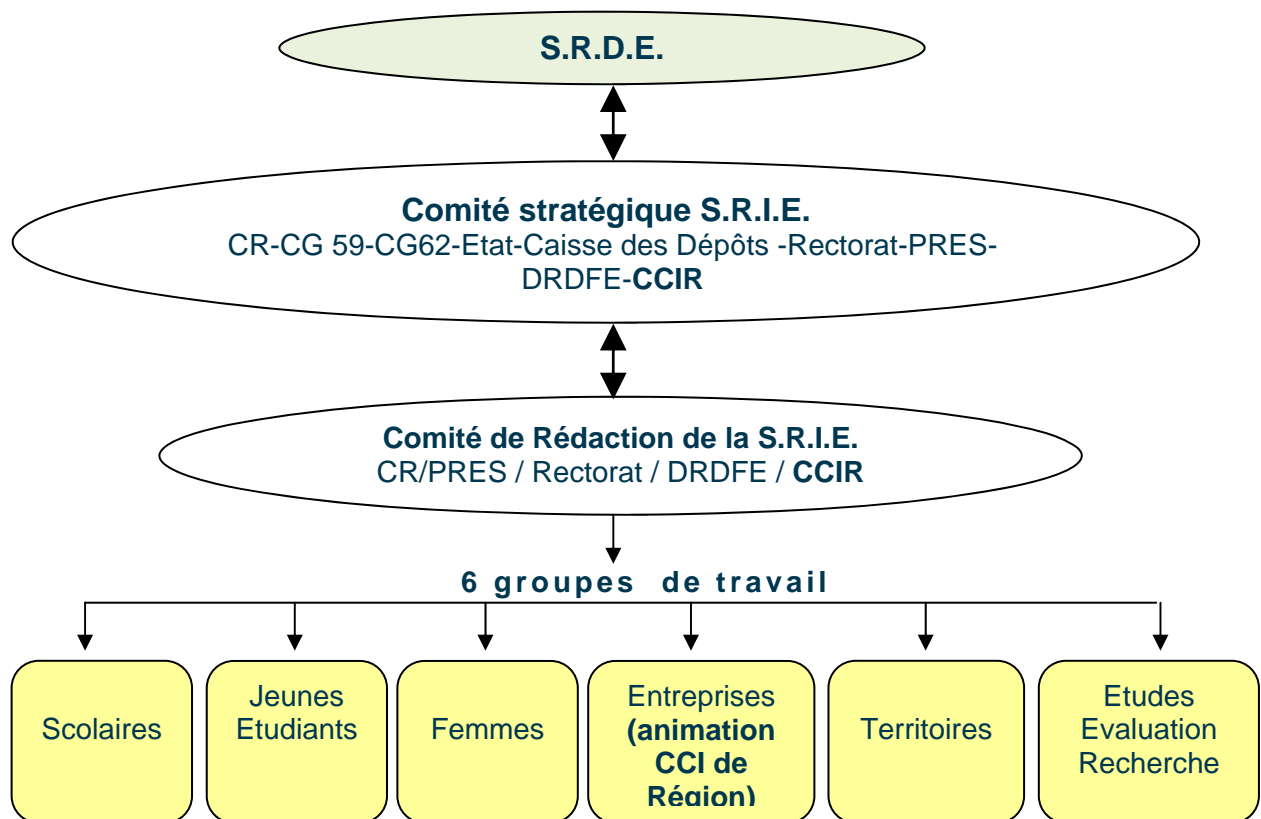
- accompagner la création et transmission d'activités,
- structurer le territoire régional autour de pôle d'excellence économique,
- placer l'innovation, la recherche fondamentale et sa valorisation au cœur des priorités pour accélérer la mutation de l'économie régionale,
- aider l'anticipation, clé de la réussite économique,
- agir à l'international,
- mobiliser et coordonner les outils financiers au service du développement économique régional,
- faire du Nord-Pas de Calais une région hautement avancée dans les technologies de l'information et de la communication,
- promouvoir une région solidaire et attentive à l'équilibre entre les territoires.

## B / LA STRATEGIE REGIONALE INITIATIVES ET ENTREPRENEURIAT (SRIE)

La SRIE s'inscrit dans le prolongement du rapport DEGROOTE et des préconisations qu'il propose. Elle sera lancée en septembre 2012, à l'occasion du salon CRÉER.

La SRIE s'articule autour de plusieurs cibles et thématiques.

Les CCI sont sollicitées pour participer activement à la gouvernance et aux groupes de travail mis en place par le Conseil régional.



Ces 6 groupes de travail se sont réunis jusqu'en octobre 2011. Les premiers résultats ont été présentés en AG de la SRIE le 4/11/2011. Une deuxième phase, au cours du premier semestre 2012, enrichira la réflexion ainsi que le phénomène d'appropriation par l'ensemble des acteurs concernés pour proposer un texte définitif –texte fondateur – au SRDE de juin 2012 et une journée officielle de lancement dans le cadre du salon CRÉER.

### **Lexique :**

*SRDE = Schéma régional de développement économique*

*CR : Conseil régional*

*CG : Conseil général*

*DRDFE = Délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité*

*PRES = Pôles de recherche d'enseignement supérieur*

## C / LE PROGRAMME RÉGIONAL CRÉATION REPRISE TRANSMISSION D'ENTREPRISE

Le Conseil régional a lancé un second Programme régional pour la création et la transmission d'entreprise (PRCTE 2) et confirme ainsi son soutien aux entrepreneurs de la région.

Le PRCTE s'appuie principalement sur trois acteurs « têtes de réseau » : les Chambres de commerce et d'industrie, les Chambres de métiers et de l'artisanat et les Boutiques de gestion.

L'ambition du PRCTE pour la période 2010-2013 est d'aller encore plus loin et de développer l'envie d'entreprendre en passant de 15 000 à 20 000 créations d'entreprises par an (hors auto entrepreneurs), tout en maintenant les objectifs qualitatifs

Les 5 axes prioritaires définis par les financeurs (Etat, Conseil régional Nord-Pas de Calais, Caisse des dépôts, Conseils généraux Nord & Pas de Calais) du PRCTE sont :

- Développer des politiques en faveur de certains publics spécifiques : les femmes, les jeunes et les auto entrepreneurs.
- Développer une démarche euro régionale autour de l'entrepreneuriat et coordonner les actions de sensibilisation
- Territorialiser le PRCTE à travers les PLDE (Plans locaux de développement économique)  
en favorisant un ancrage territorial des actions de sensibilisation, dont le milieu scolaire,  
en renforçant l'accompagnement des créateurs et des repreneurs  
en assurant la cohérence entre la communication régionale et la communication locale.
- Développer des dispositifs de formation à la création et à la reprise d'entreprises et développer le volet « ressources humaines » en optimisant de nouveaux dispositifs dédiés au développement des entreprises nouvellement créées ou reprises (via le dispositif « Objectif PME » ou par le biais de Clubs de créateurs repreneurs, par exemple).
- Articuler le PRCTE aux autres thèmes du SRDE :
  - ✓ le PRDECS (Programme régional de dynamisation des entreprises commerciales et de services),
  - ✓ le PRDA (Programme régional de développement de l'artisanat),
  - ✓ le PRDESS (Programme régional de développement de l'économie sociale et solidaire),
  - ✓ les outils financiers, la formation, l'innovation et le développement des Pôles d'excellence.

## D / FORCES ET FAIBLESSES DU RESEAU CONSULAIRE

En synthèse : forces et faiblesses des CCI par rapport à l'offre de prestations en création reprise et transmission d'entreprises

<b>FORCES</b>	<b>FAIBLESSES</b>
La porte d'entrée pour les entrepreneurs : CFE / Guichet unique	Une forte dépendance aux subventions
L'implication d'élus consulaires chefs d'entreprises dans la définition des actions en faveur de la création, reprise, transmission d'entreprise	Une offre diffuse et insuffisante en sensibilisation à l'esprit d'entreprendre
La connaissance du territoire et la forte intégration des CCI dans le tissu local	Une position concurrentielle mal affirmée
Des collaborateurs consulaires compétents et reconnus	Des pratiques insuffisamment développées et harmonisées
L'appartenance au réseau national CCI Entreprendre en France	Des partenariats à conforter

### III/ ACTIONS DES CCI DU NORD PAS DE CALAIS

La loi du 23 juillet 2010, relative aux réseaux consulaires, renforce les missions d'appui, d'accompagnement, de mise en relation et de conseil auprès des créateurs et repreneurs d'entreprises et des entreprises.

- La création d'entreprises, ainsi que la transmission sont des priorités stratégiques des CCI car il en va du développement de l'emploi et de la vitalité du tissu économique et social. La vocation et l'objectif des CCI sont d'abord qualitatifs : des créations viables et durables, à même de se développer sur des bases économiques saines en s'intégrant dans leur environnement.
- Les CCI sont la porte d'entrée des entrepreneurs. Elles accueillent les porteurs de projet, les informent, étudient leurs besoins, réalisent le cas échéant un diagnostic du projet, en liaison avec tous les partenaires de l'appui à la création et à la transmission. Les Centres de Formalités des Entreprises des CCI simplifient les démarches administratives liées à la création.

Les CCI mettent en œuvre une gamme de prestations et d'outils pour favoriser la création d'entreprises pérennes.

Cette offre, large et complète, couvre l'ensemble des besoins de l'entrepreneur pendant tout son parcours : l'idée, le projet, la formalité, le développement, la transmission.

Dans cette palette de services, on distingue une offre « Cœur de métier », à savoir une offre commune à toutes les CCI territoriales (réunions d'informations, stages 5 jours pour entreprendre, accompagnement individuel du créateur, formalités, financement, suivi individuel de la jeune entreprise et transmission) et une offre spécifique à chaque territoire.

Néanmoins, on constate sur cette offre « cœur de métier » un manque d'homogénéité et de communication.

C'est sur cette offre « cœur de métier » que nous devons en priorité porter nos efforts.

## PANORAMA DES ACTIONS DES CCI EN 2010-2011

	<u>TYPES D'ACTIONS</u>	<u>DESCRIPTIF DE L'ACTION</u>	<u>ACTIONS EXISTANTES</u>
<b>SENSIBILISATION / ENTREPRENEURIAT</b>	<b>Sensibilisations collectives à l'entrepreneuriat (collèges, lycées, étudiants)</b>	Les jeunes sont les entrepreneurs de demain. Il s'agit donc de favoriser la créativité d'initiative, l'esprit d'équipe, l'autonomie et l'initiative dans la démarche de projet sous forme d'ateliers collectifs. Il s'agit de sensibiliser et développer ce public à l'entrepreneuriat.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 30h pour CRÉER</li> <li>- Ckileboss</li> <li>- Interventions dans les écoles et universités</li> <li>- Le printemps de l'entrepreneuriat</li> </ul>
	<b>Forums et salons</b>	Organisés sur les territoires, les forums proposent des espaces de rencontres individuelles avec les professionnels de la création, reprise, transmission et développement d'entreprise. Des ateliers thématiques privilégiant les témoignages sont proposés aux participants qui ont la possibilité de faire un tour exhaustif des conseils et solutions répondant à leurs attentes.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Salon CRÉER</li> <li>- Salons Entreprendre en Côte d'Opale</li> <li>- Grand-Lille Terre d'entrepreneurs</li> <li>- Forums Isbergues et Auchel</li> <li>- Forum Grand Hainaut</li> </ul>
	<b>Actions spécifiques</b>	Dispositifs de détection des capacités et des motivations entrepreneuriales, d'éventuels créateurs et /ou repreneurs.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- MACE : autodiagnostic sous forme de test, complété d'un RV de débriefing et de conseil pour faire le point sur les compétences et aptitudes et progresser dans le pilotage du projet de création ou du projet d'entreprise.</li> </ul>

<b>CREATION-REPRISE D'ENTREPRISE</b>	<b>Réunions d'informations collectives classiques</b>	Organisées régulièrement sur tous les territoires, elles ont pour objectifs d'informer les porteurs de projets sur la méthodologie à la création. Différentes thématiques sont abordées : étude de marché - analyse des moyens - juridique, fiscal et social - prévisionnels financiers - aides - formalités. La durée de cette réunion gratuite est d'une demi-journée.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 1/2 journée du créateur</li> <li>- Séances d'informations collectives</li> <li>- Les après-midi du créateur</li> </ul>
	<b>Réunions d'informations collectives pour des publics spécifiques</b>	Apporter les mêmes informations que celles ci-dessus mais en les adaptant aux publics spécifiques concernés : Auto Entrepreneurs, commerçants non sédentaires ...	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vendre sur les marchés</li> <li>- Réunions Auto-Entrepreneurs</li> <li>- Réunions thématiques</li> </ul>
	<b>Formation à la création et à la reprise d'entreprise</b>	Formation cadrée réglementairement par la DGCIS (prix et contenu) d'une durée de 35 heures, le stage 5 Jours pour Entreprendre permet d'acquérir les outils et connaissances essentiels pour un projet de création/reprise d'entreprise.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 5 Jours pour Entreprendre</li> </ul>
	<b>Formations complémentaires et spécifiques</b>	Il s'agit de proposer soit des formations complémentaires au stage 5 jours, soit d'adapter une offre à des publics spécifiques (salariés, AE, repreneurs...)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pack perfectionnement (étude de marché, comptes prévisionnels)</li> <li>- Formation Auto-Entrepreneurs</li> <li>- Ecole des managers</li> <li>- Atelier repreneurs PME-PMI</li> <li>- 8 soirées pour entreprendre (cours du soir)</li> <li>- Devenez chef d'entreprise (cours du soir)</li> </ul>
	<b>Accompagnement individuel des créateurs / repreneurs</b>	Accompagnement individuel dans l'élaboration du dossier économique et financier en toute confidentialité. Cet accompagnement gratuit peut porter sur l'adéquation homme/projet, l'analyse du marché, l'étude commerciale, la réflexion juridique, fiscale et sociale, l'étude financière... et la faisabilité économique.	Rendez-vous individuels
	<b>Accompagnement spécifique</b>	En complément de l'accompagnement individuel proposé ci-dessus (assurés par les conseillers CCI), il s'agit de proposer d'autres accompagnements par des experts partenaires : avocats, notaires, experts comptables, banquiers ...	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Permanences d'experts (Artois)</li> <li>- Comités d'Experts (Côte d'Opale)</li> </ul>

<b>ACCOMPAGNEMENT FINANCEMENT</b>	<b>FORMALITÉS</b>	<b>CFE</b>	Il s'agit d'accomplir, à la demande du chef d'entreprise et en un lieu unique, les formalités de création, de modification et de radiation de son activité, puis à transmettre le dossier complet aux divers organismes (greffe, URSSAF...). Il s'agit d'une action régalienne dans le cadre du code du commerce. Les missions des CFE ont été élargies à la gestion d'autres dossiers.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Formalités classiques</li> <li>- ACCRE</li> <li>- Formalités Auto-Entrepreneur</li> <li>- Guichet Unique</li> <li>- ChamberSign</li> </ul>
	<b>Financement de la création et de la reprise d'entreprise</b>	Les objectifs des plates-formes d'initiatives locales sont de participer au financement à la création et la reprise sous forme de prêt d'honneur, puis d'accompagner la jeune entreprise.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Plates Formes d'Initiative Locale (PFIL) : Lille Métropole Initiative, Douaisis Initiative, Flandre Intérieure Initiative, Aa Lys Audomarois Initiative, Cambrésis initiative, Gohelle initiative, Val Initiative, Montreuillois Initiative</li> <li>- <a href="http://www.jetrouvedesfondspropres.com">www.jetrouvedesfondspropres.com</a></li> <li>- Business Angels / Plate Forme d'investissement transfrontalier <a href="http://www.i-prives.eu">www.i-prives.eu</a></li> <li>- Sociétés de financement (Artois Expansion, Côte d'Opale Expansion, Douaisis Expansion, Flandre Expansion, Saint Omer Expansion et Sambre Avesnois Expansion et Grand Hainaut Expansion adossées à l'IRD)</li> </ul>	
	<b>Suivi individuel de la jeune entreprise (moins de 3 ans)</b>	Accompagnement individualisé destiné à favoriser la pérennité de la jeune entreprise. Le suivi comprend notamment la mise en place de tableaux de bord, d'une vérification de la bonne utilisation des outils et de leur pertinence, ainsi qu'un point à chaque bilan annuel.	Réalisé sur tous les territoires, sans harmonisation	
	<b>Suivi collectif de la jeune entreprise (moins de 3 ans)</b>	Il s'agit de proposer des ateliers ou conférences thématiques, sur des sujets d'actualités et de préoccupation de la jeune entreprise. Ce suivi est ouvert à toutes les jeunes entreprises.	- Matinales de la jeune entreprise (programme annuel et territorialisé)	
	<b>Clubs Créateurs / Repreneurs</b>	Les objectifs de ces clubs créateurs sont de rompre l'isolement du créateur, favoriser les échanges, le réseautage et participer à la formation dans le métier du jeune dirigeant.	Club Créa (Flandre intérieure), Club LMI (Lille), Passerelle à Boulogne sur Mer, CCREE à Calais, Centre d'Affaires du Touquet, Club Créateurs CCI Artois, Club Repreneurs PME-PMI	

<b>TRANSMISSION</b>	<b>Sensibilisation collective</b>	Sensibiliser le dirigeant à la transmission de son entreprise en l'informant sur l'environnement de la transmission/reprise (marché, acteurs, ...) et en l'accompagnant dans l'élaboration de son projet.	Réunions collectives d'informations - Petits déjeuners transmission - Ateliers transmission animés par des experts
	<b>Accompagnement individuel du cédant</b>	Accompagnement individuel du cédant dans la cession de son entreprise. Mise en relation avec des repreneurs.	- RDV individuels avec un conseiller dédié - Diagnostic/Evaluation - Annonces de cession et mise en relation avec des repreneurs ( <a href="http://www.transcommerce.com">www.transcommerce.com</a> / <a href="http://www.transmettre-npdc.com">www.transmettre-npdc.com</a> / BOA de l'Artois) - Consultation fichier de repreneurs et d'un annuaire d'expert ( <a href="http://www.transmissionccigl.fr">www.transmissionccigl.fr</a> )

### I/ AMBITIONS ET STRATEGIES DU RESEAU

Les CCI sont au cœur de l'action économique.

Elles revendiquent être l'acteur de référence du développement de l'entrepreneuriat : esprit d'entreprendre, création, accompagnement des jeunes entreprises et transmission.

A cette fin, elles se fixent comme ambition :

- De devenir le hub et le premier portail d'accueil des porteurs de projet dans la région, d'attirer et soutenir tous les candidats à la création/reprise
- D'être force de proposition dans le cadre du PRCTE en proposant, en expérimentant et en défendant leurs idées.
- De construire une offre globale basée sur l'innovation et la performance
- De conforter leur service de proximité, leur expertise, et leur légitimité
- D'accroître la performance d'ensemble du réseau, en mutualisant ses moyens et en harmonisant ses pratiques
- De faire progresser le taux de pérennité des entreprises
- De favoriser la transmission d'entreprise par une approche innovante et partenariale
- De renforcer son réseau de partenaires et de multiplier les collaborations.

## II/ PRINCIPAUX AXES DE DEVELOPPEMENT DES CCI

### A/ AXE 1 : ENCOURAGER L'ENTREPRENEURIAT

#### Objectif 1 : Promouvoir la culture entrepreneuriale dans le Nord-Pas de Calais

Au travers d'actions propres aux CCI :

- ⇒ Proposer un programme annuel et territorialisé de conférences dans les établissements scolaires et universitaires. Il s'agit de travailler sur un programme global avec des objectifs déclinés par cible : jeunes, demandeurs d'emplois, salariés, femmes... Cette offre doit être homogénéisée, formalisée et proposée aux établissements.
- ⇒ Proposer un calendrier annuel de forums de proximité, à l'instar des forums « Entreprendre en Côte d'Opale » ou « Grand Lille Terre d'entrepreneurs ». Une coordination régionale doit permettre d'harmoniser et de mutualiser des objectifs communs tout en préservant l'initiative locale.
- ⇒ Développer un outil d'auto diagnostic des compétences des futurs créateurs ou des jeunes chefs d'entreprise..  
Au cours d'un entretien de restitution personnalisé mené par un expert, cet outil permettra à tout porteur de projet/étudiant ou dirigeant d'entreprise de faire le point de manière simple, rapide et pertinente sur son potentiel à devenir dirigeant, sur ses capacités à piloter une entreprise.
- ⇒ Encourager le développement d'actions innovantes de type « serious games » pour sensibiliser les publics « jeunes ».

#### Objectif 2 : Etre un acteur majeur de la SRIE et contribuer au projet de Plateforme régionale de l'entrepreneuriat

- ⇒ Co-construire le texte fondateur de la SRIE, en participant activement à la gouvernance et aux groupes de travail mis en place par le Conseil régional.
- ⇒ Participer à l'organisation des Etats-généraux de l'entrepreneuriat.

#### Objectif 3 : Soutenir les acteurs régionaux de l'entrepreneuriat

- ⇒ Soutenir l'association Créativallée, spécialisée dans la promotion de l'entrepreneuriat et l'esprit d'entreprendre au sens large.  
Les CCI pourront s'appuyer sur l'expertise et le Centre de Ressources de cette association pour l'élaboration et la mise en œuvre d'actions de sensibilisation à l'entrepreneuriat auprès de différents publics.
- ⇒ Régionaliser le partenariat avec Entreprendre pour apprendre qui intervient, auprès des jeunes de 9 à 20 ans pour leur donner envie d'entreprendre.

## **Objectif 4 : Renforcer nos liens avec l'enseignement scolaire et universitaire**

- ⇒ Proposer des actions de sensibilisation collectives et d'accompagnements individuels des étudiants porteurs d'initiatives et de projets, dans le cadre de l'appel d'offre PRISME (Appel d'offre du Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche et le Secrétaire d'état au commerce, à l'artisanat, aux PME, au tourisme, pour développer l'esprit entrepreneurial des jeunes). Le projet régional est porté par le PRES (Pôle régional d'enseignement supérieur).
- ⇒ Proposer un stage « 5 Jours pour entreprendre » à destination du public « universités et grandes écoles ». Il s'agit d'adapter cette formation à des étudiants porteurs de projets, avec une animation délocalisée dans les différents établissements.
- ⇒ Créer une académie pilote sur l'entrepreneuriat, en établissant une convention partenariale avec le Rectorat.
- ⇒ Favoriser l'implantation du « MoovJee » dans le Nord-Pas de Calais (le MoovJee, Mouvement pour les jeunes et les étudiants entrepreneurs, a pour mission de sensibiliser les jeunes à la création et la reprise d'entreprise pendant ou à la sortie de leur formation, du CAP au Bac+5).

## **Objectif 5 : Créer un observatoire régional de la Création / Reprise d'entreprise**

- ⇒ Annualiser le baromètre « Auto-entrepreneur », en favorisant un partenariat avec la Chambre de Métiers et d'Artisanat et le RSI.
- ⇒ Créer un baromètre de la création d'entreprise. Outil d'observation territoriale de la création/reprise, il a pour objectif d'améliorer notre connaissance des évolutions entrepreneuriales sur chacun de nos territoires. Il sera aussi un vecteur de communication sur notre expertise et savoir-faire auprès de nos partenaires économiques et institutionnels.
- ⇒ Enquêtes sur les porteurs de projets sur des sujets d'actualités.

### **PRIORITES A COURT TERME POUR ENCOURAGER L'ENTREPRENEURIAT**

- Action 1** ⇒ Co-construire le texte fondateur de la SRIE et participer à sa gouvernance  
Co-organiser les Etats généraux de l'entrepreneuriat
- Action 2** ⇒ Proposer un programme annuel et territorialisé :
  - de conférences dans les établissements scolaires et universitaires
  - de forums « création d'entreprise
- Action 3** ⇒ Développer un outil régional d'autodiagnostic des aptitudes et des compétences des créateurs, de type MACE
- Action 4** ⇒ Créer un observatoire régional de la Création / Reprise d'entreprise

## **B/ AXE 2 : AMELIORER ET MIEUX FAIRE CONNAITRE LES SERVICES AUX CREATEURS ET REPRENEURS**

### **Objectif 1 : Adapter notre offre aux porteurs de projet**

- ⇒ Proposer sur chaque territoire des réunions d'informations spécifiques aux commerçants non sédentaires et aux auto-entrepreneurs.
- ⇒ Proposer une formation sur le thème de l'évaluation et sur le plan de reprise d'une entreprise, en complément des Ateliers de la reprise PME.
- ⇒ Aider les auto-entrepreneurs à développer leurs activités et à les pérenniser, grâce à des programmes de formation adaptés.
- ⇒ Tisser des liens plus étroits avec les acteurs de la création d'entreprise innovante, en lien avec CCI Innovation et créer une formation spécifique, de courte durée, dédiée aux porteurs d'un projet innovant.
- ⇒ Proposer une formation du type « cours du soir » aux porteurs de projets, salariés.

### **Objectif 2 : Etudier la faisabilité d'une Maison de la création et de la reprise d'entreprises**

L'objectif d'une Maison de la création et transmission d'entreprise est de regrouper en un seul et même lieu les principaux acteurs locaux de la création et reprise d'entreprise.

En la positionnant comme la 1<sup>ère</sup> porte d'entrée pour tout porteur de projet de création ou de reprise d'entreprise, il s'agit d'améliorer la lisibilité pour les porteurs de projet (qui fait quoi ?), de faciliter leurs démarches (un forum et des experts au quotidien), et d'offrir une gamme de services adaptés et élargis à tous les besoins.

Cette Maison de la création s'adresserait aux porteurs de projets de tous secteurs d'activités. Après expérimentation sur un territoire, le concept pourrait être dupliqué à l'échelle régionale.

### **Objectif 3 : Créer un événement régional pour communiquer sur notre expertise**

Il s'agit d'organiser un concours annuel sur la création et la reprise d'entreprises destiné aux entreprises de moins de 3 ans ressortissantes des CCI.

Les objectifs sont de susciter l'envie d'entreprendre, de valoriser ceux qui entreprennent et de permettre à une jeune entreprise de consolider ses fonds propres, grâce à une dotation.

Les CCI veilleront à proposer un concours qui se différenciera de ceux qu'organisent déjà les autres partenaires.

## Objectif 4 : Homogénéiser les pratiques et mutualiser notre offre

Un travail d'homogénéisation des pratiques doit être enclenché dès 2011 dans le cadre de la « démarche qualité CCI Entreprendre en France ».

### **PRIORITES A COURT TERME POUR AMELIORER ET MIEUX FAIRE CONNAITRE LES SERVICES AUX CREATEURS ET REPRENEURS**

- Action 1** ⇒ Homogénéiser, mutualiser notre offre et communiquer sur nos actions « cœur de métier » (réunions d'informations, stage 5 jours pour Entreprendre , formation pour repreneurs...).
- Action 2** ⇒ Segmenter et adapter notre offre aux porteurs de projet
- Action 3** ⇒ Lancer une étude sur le concept de Maison de la création et de la reprise d'entreprises
- Action 4** ⇒ Créer un temps fort régional et de proximité, porté par chaque CCI, pour communiquer sur notre expertise.

## **C/ AXE 3 : DEVELOPPER ET VALORISER LE METIER D'ACCOMPAGNEMENT DES SERVICES FORMALITÉS**

Pour rappel, le CFE (Centre de formalités des entreprises) est le service de proximité le plus utilisé par « nos clients » auxquels nous nous devons de rendre un service de qualité. Il représente la première vitrine de la CCI à toute nouvelle entreprise. Chaque année, c'est environ 30% de nos ressortissants qui viennent à la CCI pour un réaliser leurs démarches administratives.

Nous devons donc nous inscrire dans une démarche qualité (normes CFE) dans un objectif de satisfaction client mais aussi dans un objectif de management participatif.

Il s'agit aussi de développer des prestations à valeur ajoutée. Notre objectif à terme est de créer un pôle formalités regroupant le CFE, le Guichet unique et toutes les autres formalités : les contrats et la collecte de la taxe d'apprentissage, les formalités internationales...

### **Objectif 1 : Harmoniser et homogénéiser les méthodes de travail ainsi que le niveau de compétences des collaborateurs**

Nous devons garantir aux clients un traitement de leur dossier identique en qualité et en durée de traitement sur l'ensemble du territoire régional, grâce notamment à une capitalisation et valorisation des savoir-faire du CFE.

- ⇒ Créer un référentiel métier qui identifie et décrit les savoir-faire du CFE et servant de base de travail pour tous les collaborateurs CFE.
- ⇒ Capitaliser sur les normes nationales CFE et sur les approches déjà certifiées pour construire un référentiel Qualité.
- ⇒ Unifier les process et créer des modes opératoires au niveau régional pour toutes les formalités CFE et Guichet unique (rédaction et mise à jour centralisées au niveau régional), en visant l'efficience et en contrôlant les coûts liés à une éventuelle «sur-qualité» du travail réalisé. Ce travail devra se faire en concertation avec les responsables formalités des CCI territoriales.
- ⇒ Mettre en place des audits réguliers pour vérifier l'application des modes opératoires sur les différents territoires.

## **Objectif 2 : Optimiser l'organisation du travail sur l'ensemble des sites**

- ⇒ Maintenir la réception physique des clients sur chaque site pour préserver le service de proximité en suivant un process commun.
- ⇒ Organiser la mutualisation et la gestion des appels téléphoniques entrants et le traitement du courrier entre les sites CFE.
- ⇒ Mieux utiliser les ressources au niveau régional.
- ⇒ Mettre en place un outil de gestion électronique des formalités (exemple : internationales avec GEFI) et valoriser les prestations associées.
- ⇒ Inciter nos clients (notamment les mandataires) à avoir recours aux outils dématérialisés en communiquant sur CFE.net.
- ⇒ Proposer des ateliers collectifs d'information et/ou de rédaction sur les formalités, notamment aux commerçants non sédentaires et auto-entrepreneurs.

## **Objectif 3 : Assurer une diffusion et un partage des connaissances « métier » pour l'ensemble des équipes sur les territoires**

Le niveau de connaissances des équipes doit être homogénéisé, et mis à jour en temps réel. Il est indispensable de garantir aux équipes une information fiable et facile d'accès.

- ⇒ Assurer au niveau régional une veille réglementaire.
- ⇒ Mettre en place un ou des référents techniques au niveau régional qui assurent une hot line pour les équipes et servent d'interface avec l'ACFCI.
- ⇒ Assurer la diffusion de l'information sur des supports communs et créer un fonds documentaire régional.
- ⇒ Assurer au niveau régional la mise à jour des outils de circulation de l'information.
- ⇒ Créer une communauté Pôle formalités au niveau régional.

## **Objectif 4 : Elargir les compétences et les services du Pôle formalités**

- ⇒ Développer l'activité Chambersign (gamme de certificats électroniques adaptés aux contraintes juridiques et de sécurité).  
Cette offre de services à valeur ajoutée pour les entreprises n'est assurée aujourd'hui que partiellement par les CCI. Elle a vocation à s'autofinancer.
- ⇒ Mener une réflexion sur la création de nouvelles prestations d'intermédiation entre l'administration et les entreprises, en poursuivant un objectif d'autofinancement de ces nouvelles prestations.

### **PRIORITES A COURT TERME POUR DEVELOPPER ET VALORISER LE METIER D'ACCOMPAGNEMENT DES CFE**

**Action 1** ⇒ Désigner un responsable / expert régional Pôle de formalités.

**Action 2** ⇒ Procéder à un audit complet des CFE de la région.

**Action 3** ⇒ Mettre en place des procédures, des modes opératoires et des outils d'évaluation et de reporting communs.

**Action 4** ⇒ Faciliter les démarches administratives des entreprises en leur proposant des outils de dématérialisation (ex : Chambersign...).

## D/ AXE 4 : ACCOMPAGNER L'ENTREPRISE DANS SON FINANCEMENT ET SON DEVELOPPEMENT

Il s'agit d'assurer le conseil et les contacts favorisant le financement et le développement des entreprises.

### Objectif 1 : Coordonner nos soutiens aux acteurs du financement de la création et de la jeune entreprise

- ⇒ Réaliser une évaluation de nos soutiens humains et financiers aux Plateformes d'initiative locale (PFIL) « adossées » aux CCI, pour ensuite adopter une politique commune. La représentation de chaque CCI territoriale au conseil d'administration de la Plateforme d'initiative locale concernée doit être assurée par un membre de la commission Entreprendre. Les CCI doivent être force de proposition et de décision au sein du réseau régional des Plateformes d'initiative locale
- ⇒ Développer et régionaliser l'action en faveur du financement privé via les Business Angels

### Objectif 2 : Favoriser la pérennité des entreprises

- ⇒ Développer nos actions de suivi individuel de la jeune entreprise, notamment dans le cadre actuel du PRCTE et du dispositif gouvernemental NACRE (Nouvel accompagnement pour la création et la reprise d'entreprise).
- ⇒ Proposer, sur chaque territoire, un programme annuel d'ateliers pour permettre aux jeunes entrepreneurs d'échanger leurs pratiques et de bénéficier de l'apport de professionnels sur des sujets répondant à leurs besoins quotidiens.
- ⇒ Développer une politique consulaire régionale cohérente de prévention des difficultés des entreprises et encourager des dispositifs tels que les CIP (Centres d'information sur la prévention des difficultés de l'entreprise) ou « SOS Entrepreneur»...  
*Un élu régional référent doit se saisir de ce plan d'action.*
- ⇒ Mettre en place sur chaque territoire, « l'agenda de la jeune entreprise ». Cette application est développée par CCI Entreprendre en France et le prestataire Comptanoo. Ce service gratuit permet aux chefs d'entreprise de mieux maîtriser leurs échéances fiscales et sociales sur la base des informations et critères qu'ils auront spécifiés.
- ⇒ Favoriser l'hébergement des porteurs de projets d'activités internationales, en mettant à disposition des locaux consulaires vacants. Ce projet pourrait être mené avec CCI International et le Project Center, les incubateurs et les réseaux de partenaires.  
Il nécessite une étude de marché approfondie de l'offre d'hébergement actuellement disponible ainsi que des moyens nécessaires à mettre en œuvre, sous des formes innovantes du type : espaces co-working.

## **Objectif 3 : Accompagner le développement des entreprises à fort potentiel**

⇒ Mise en place de l'Institut du mentorat entrepreneurial (IME)

Cette initiative lancée en 2008 par la CCI de Paris en partenariat avec le Ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi, vise à accélérer et à sécuriser le développement des PME à fort potentiel. Elle met leurs dirigeants (Mentorés) en relation avec des entrepreneurs expérimentés, connus (Mentors) et qui ont à leur actif une réussite entrepreneuriale majeure.

Cette action s'inscrit dans la volonté de consolider les actions de mise en réseaux et de parrainage initiées localement. Elle encourage également l'intégration des nouveaux entrepreneurs dans les dynamiques collectives locales

### **PRIORITES A COURT TERME POUR ACCOMPAGNER L'ENTREPRISE DANS SON FINANCEMENT ET SON DEVELOPPEMENT**

#### ***Pour les entreprises en développement :***

**Action 1** ⇒ Mettre en place l'Institut du mentorat entrepreneurial (IME).

**Action 2** ⇒ Favoriser le développement des entreprises et développer le réseau de Business Angels sur les territoires.

**Action 3** ⇒ Auditer notre soutien aux Plateformes d'initiative locale « adossées » aux CCI pour ensuite adopter une politique commune.

**Action 4** ⇒ Développer des outils pour favoriser le développement des jeunes entreprises (par ex. : mettre en place « l'agenda électronique de la jeune entreprise »)

**Action 5** ⇒ Favoriser l'hébergement des porteurs de projet.

#### ***Pour les entreprises en difficultés :***

**Action 6** ⇒ Développer et coordonner l'action des CCI.

## E/ AXE 5 : FAVORISER LA TRANSMISSION D'ENTREPRISE

### Objectif 1 : Consolider notre position actuelle d'expert et de facilitateur

- ⇒ Valoriser la marque BRE (Bureau de rapprochement des entreprises) par une communication renforcée.
- ⇒ Poursuivre le déploiement de notre offre de service, et notamment de notre offre différenciatrice (diagnostic, mise en relation...).
- ⇒ Mettre en place une démarche qualité visant la professionnalisation des services.
- ⇒ Activer et renforcer nos partenariats (Aparté, experts comptables, avocats...).
- ⇒ Déployer Transcommerce.com en élargissant la contractualisation avec nos partenaires.

### Objectif 2 : Développer une approche nouvelle

- ⇒ Lancer une étude de marché très qualitative sur la transmission d'entreprises et développer un plan de prospection régional pour détecter les entreprises potentiellement à céder.
- ⇒ Assurer la promotion de nos actions en définissant et en mettant en œuvre un plan de communication régional et territorial.
- ⇒ Proposer des outils consulaires communs après un audit de l'existant, tant pour la cession que pour la reprise, toutes typologies d'entreprises confondues (TPE et PME).
- ⇒ Mettre en place un événement régional "phare" sur la transmission (ex : la nuit de la transmission).
- ⇒ Capitaliser sur notre expérience et renforcer nos partenariats avec les professionnels.
- ⇒ Créer un observatoire régional de la transmission d'entreprise.

#### **PRIORITES A COURT TERME POUR FAVORISER LA TRANSMISSION D'ENTREPRISE**

**Action 1** ⇒ Mutualiser notre offre et nos outils, par la mise en place d'une démarche qualité

**Action 2** ⇒ Mettre en œuvre un plan de prospection régional ambitieux pour détecter les entreprises à céder.

**Action 3** ⇒ Définir et mettre en œuvre un plan de communication régional et territorial.

## Chapitre III / GOUVERNANCE DES CCI

### LES PRINCIPES :

- ⇒ Appliquer la stratégie régionale dans toutes les CCI territoriales. La CCI de région vérifie et valide la cohérence des actions et des budgets territoriaux, tout en favorisant les expérimentations territoriales.
- ⇒ Coordonner régionalement toutes nos actions pour une meilleure efficacité.
- ⇒ Mutualiser et homogénéiser notre offre de services, en terme de contenu et de format, avec comme priorité nos actions cœurs de métier.
- ⇒ Renforcer l'animation régionale et mettre en place un appui aux CCI territoriales pour une plus grande transversalité et pour amplifier les services de proximité.
- ⇒ Professionnaliser nos métiers dans le cadre d'une démarche qualité partagée en s'appuyant sur la démarche qualité de l'ACFCI : démarche qualité CCI Entreprendre en France création-reprise, guide des bonnes pratiques transmission, guide des bonnes pratiques formalités.
- ⇒ Développer une communication innovante et ambitieuse afin d'être plus visible.  
Améliorer le référencement de nos sites Internet.  
Editer des supports communs de communication.

#### **Rôle de la CCI de région :**

- ⇒ Coordination régionale opérationnelle
- ⇒ Homogénéisation des prestations
- ⇒ Mutualisation et expertise
- ⇒ Communication régionale
- ⇒ Développement des partenariats régionaux
- ⇒ Conduite des démarches qualités
- ⇒ Pilotages des actions à périmètre régional

#### **Rôle des CCI territoriales :**

Les CCI territoriales se positionnent en accompagnement de proximité et en relais territorial de la stratégie régionale avec une responsabilité opérationnelle territoriale. Elles pourront s'appuyer sur l'expertise de la CCI de région.

## I/ GOUVERNANCE STRATEGIQUE DE CCI ENTREPRENDRE EN NORD-PAS DE CALAIS

La Commission régionale :

Elle s'assure que les actions proposées et menées collectivement ou territorialement sont en adéquation avec le Schéma sectoriel.

Elle sera composée du Président de la Commission CCI Entreprendre de chaque CCI (qui devra impérativement être constituée sur chaque territoire), accompagné de deux élus.

Le Groupe de travail régional (GTR) :

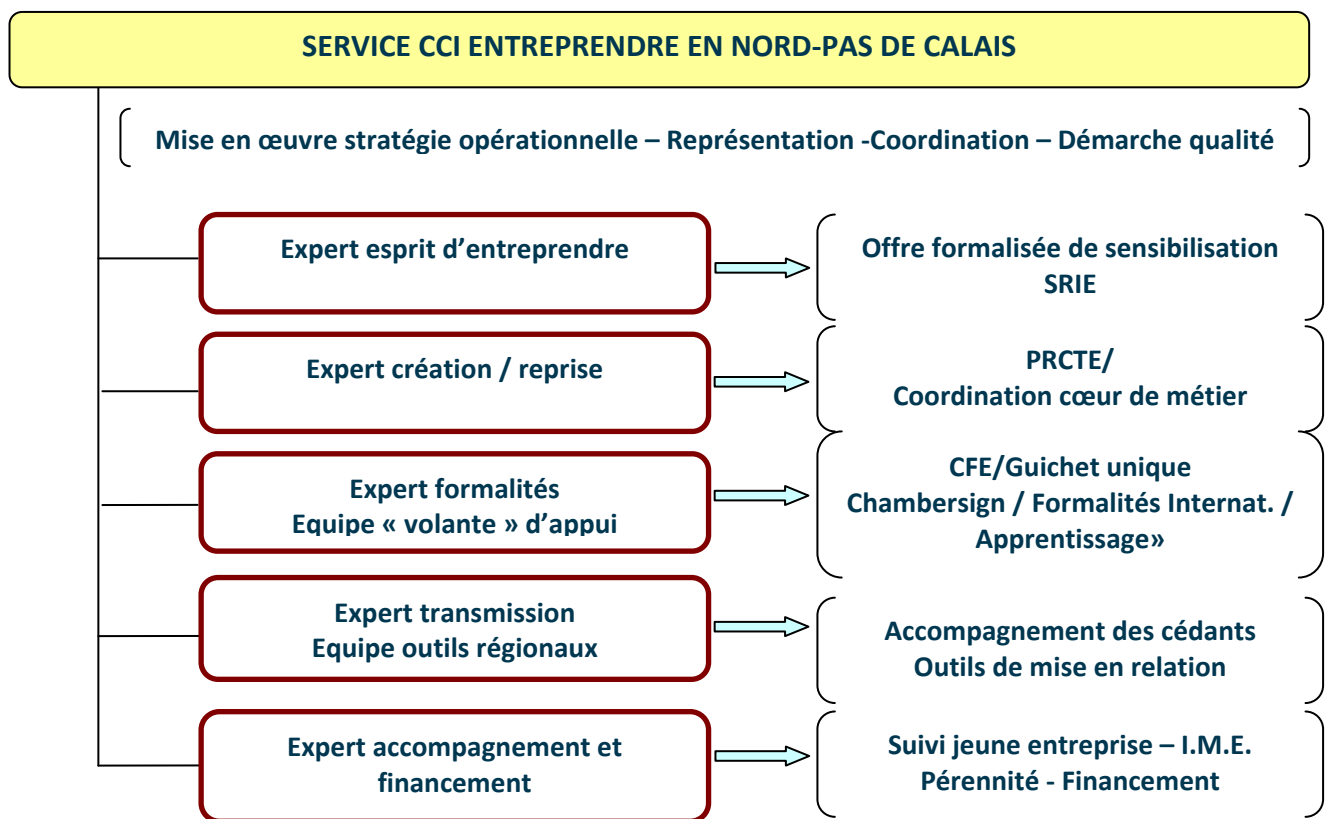
Il est composé d'un technicien de chaque CCI territoriale (accompagné d'un suppléant en fonction du sujet traité, si possible expert du CFE ainsi que d'experts consulaires dans des domaines complémentaires).

<b>CCI Entreprendre</b> Commission régionale	<b>CCI Entreprendre</b> Groupe de travail régional
<b>Objet</b> Définition et suivi stratégique	<b>Objet</b> Propositions et mise en œuvre opérationnelle
<b>Animation</b> Président de commission et DG thématique	<b>Animation</b> Animateur Entreprendre CCI de région
<b>Composition</b> Deux élus minimum par CCI territoriale, avec adhésion et pilotage d'une action ou thématique Responsables Entreprendre CCI territoriale	<b>Composition</b> Commission Entreprendre dans chaque CCI territoriale Responsables Entreprendre des CCI territoriales Autres collaborateurs en fonction des sujets
<b>Périodicité</b> Réunion trimestrielle + des réunions thématiques selon les priorités	<b>Périodicité</b> Réunion bimestrielle (mensuelle la 1 <sup>ère</sup> année, en fonction des sujets prioritaires : schéma sectoriel, homogénéisation)

## II/ ORGANISATION OPERATIONNELLE

Pour une réelle efficacité, il est essentiel de composer une équipe d'experts au niveau régional, en appui aux territoires.

Une réflexion devra être menée sur les experts et équipes ci-dessous. Un redéploiement et des réaffectations de moyens devront être envisagés.



**CHAPITRE IV**

**BUDGETS ET ENGAGEMENTS  
FINANCIERS DES CCI**

## MOYENS 2010 (données transmises par les CCI territoriale au 30/06/2011)

		ARTOIS	COTE D'OPALE	GRAND LILLE	GRAND HAINAUT	CCI de région	N-PdC
<b>SENSIBILISATION / ENTREPRENEURAT</b>	ETP	0.1	0,30	0,80	0.1	0,1	<b>1,4</b> <b>1,4 %</b>
	<b>MASSE SALARIALE (salaire brut) *</b>	10 000	13 000	53 000	9 450	4 500	<b>89 950</b> <b>2,5 %</b>
<b>CREATION-REPRISE D'ENTREPRISE</b>	ETP	10,80	7,84	20,80	9.88	1,6	<b>50.92</b> <b>48 %</b>
	<b>MASSE SALARIALE (salaire brut) *</b>	379 700	330 000	747 600	454 250	52320	<b>1 963 870</b> <b>52,3 %</b>
<b>PFIL / FINANCEMENTS</b>	ETP	0,25	0,40	7,00	1.15	1,20	<b>10,00</b> <b>9,6 %</b>
	<b>MASSE SALARIALE (salaire brut) *</b>	13 492	17 000	287 000	110 710	39 000	<b>467 202</b> <b>13,2 %</b>
<b>CFE / FORMALITÉS</b>	ETP	6,60	7,30	16,60	4.5	0	<b>35</b> <b>33 %</b>
	<b>MASSE SALARIALE (salaire brut) *</b>	231 520	219 000	429 000	122 547	0	<b>1 002 067</b> <b>23,8 %</b>
<b>TRANSMISSION</b>	ETP	2,00	0,40	1,00	1,00	4,10	<b>8,5</b> <b>7,7 %</b>
	<b>MASSE SALARIALE (salaire brut) *</b>	73 640	17 000	46 500	34 250	115 780	<b>287 170</b> <b>7,8 %</b>
<b>TOTAL</b>	ETP	<b>19,75</b>	<b>16,24</b>	<b>46,20</b>	<b>16,63</b>	<b>7</b>	<b>105,72</b> <b>100 %</b>
	<b>MASSE SALARIALE (salaire brut)</b>	<b>708 352</b>	<b>596 000</b>	<b>1 563 100</b>	<b>731 207</b>	<b>211 600</b>	<b>3 810 259</b> <b>100 %</b>
	<b>(MASSE SALARIALE x 1,6)*1,2</b>	<b>1 360 035</b>	<b>1 144 320</b>	<b>3 001 152</b>	<b>1 403 917</b>	<b>406 272</b>	<b>7 315 696</b>

## MOYENS FINANCIERS ET HUMAINS 2011-2015

### 1. RECONDUCTION DES ACTIVITES ACTUELLES

TOTAL	ARTOIS	COTE D'OPALE	GRAND LILLE	GRAND HAINAUT	CCI de région	N-PdC
<b>ETP 2010</b>	19,75	16,24	46,20	16,63	7	105,72
<b>Budget global base 2010</b>	1 360 035	1 144 320	3 001 152	1 403 917	406 272	7 315 696

### 2. RENFORCEMENT DES ACTIONS ACTUELLES ET NOUVELLES ACTIONS

#### Récapitulatif (au 21/06/2011)

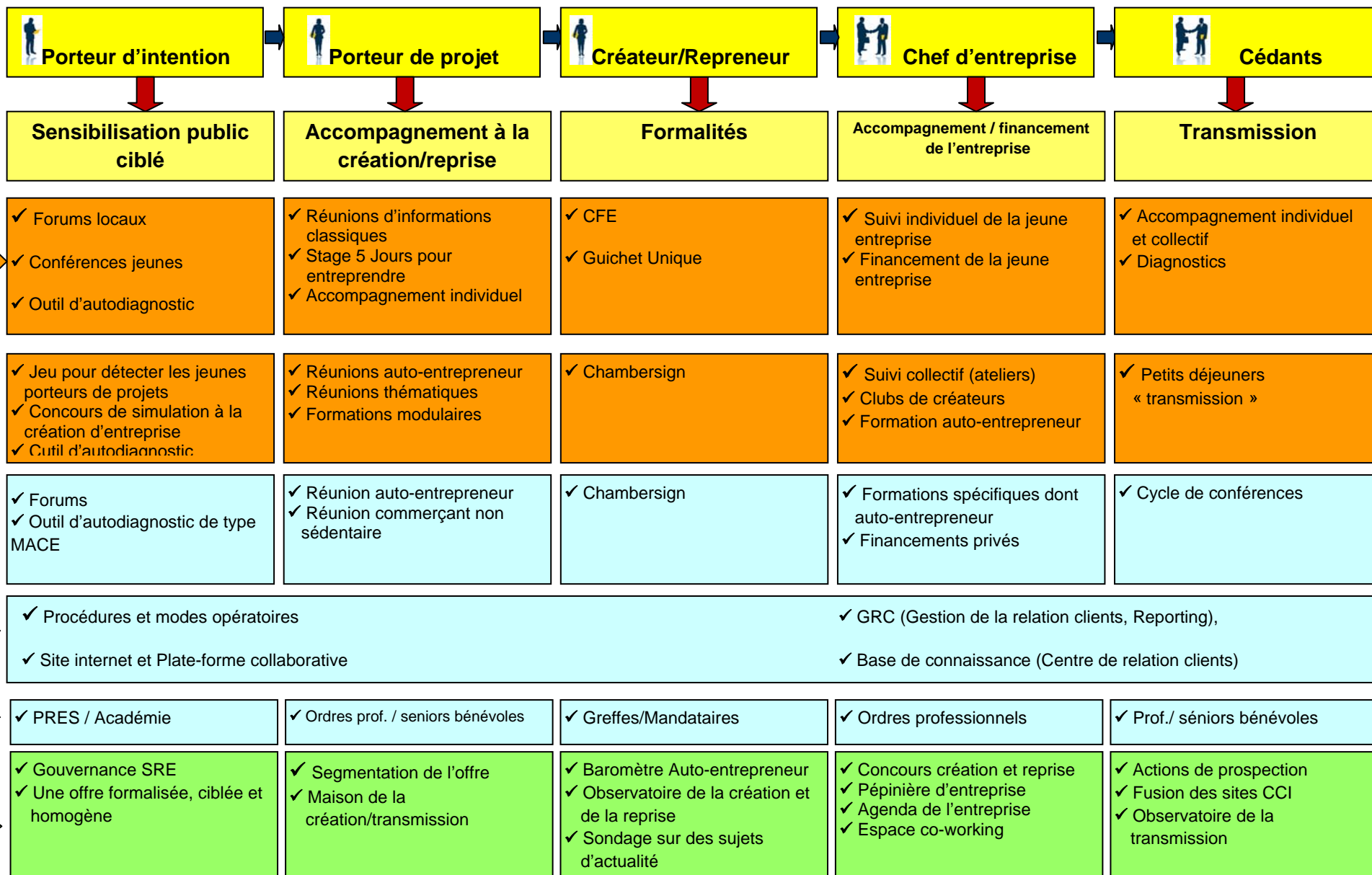
	Différentiel ETP/Charges	
	CCI de région	TOTAL CCI territoriales
<b>Total Sensibilisation</b>	ETP : 0 Charges : 0 €	ETP : +2 Charges : 0 €
<b>Total création-reprise</b>	ETP : +1 Charges : -15.000 €	ETP : -1 Charges : 0 €
<b>Total CFE/Formalités</b>	ETP : +3 Charges : 0 €	ETP : -3 Charges : 0 €
<b>Total accompagnement/financement</b>	ETP : + 1,5 Charges : -63.000 €	ETP : 0 Charges : 0 €
<b>Total transmission</b>	ETP : 0 Charges : -10.000 €	ETP : 0 Charges : - 5.000 €
<b>TOTAL GENERAL</b>	ETP : + 5,5 Charges : -88.000 €	ETP : -2 Charges : - 5.000 €
<b>TOTAL GENERAL CUMULE</b>	<b>ETP supplémentaires à prévoir : + 3,5 Charges supplémentaires : 93.000 €</b>	

# **CCI ENTREPRENDRE EN NORD-PAS DE CALAIS**

## **SYNTHESE**

# CCI ENTREPRENDRE NORD PAS DE CALAIS

## Une vision, une organisation, une offre adaptée



# ANNEXES

# RECENSEMENT DES ACTIONS DES CCI EN 2010

(données transmises par les CCI)

			ARTOIS	COTE D'OPALE	GRAND LILLE	GRAND HAINAUT	CCI de région	TOTAL
SENSIBILISATION / ENTREPRENEURIAT	Enseignement / Jeunes	nb évènements	10	3	28	5	/	46
		nb participants	250	65	750	73	/	1 138
	Public Spécifique (salariés, femmes...) Hors AE	nb évènements	/	/	6	/	/	6
		nb participants	/	/	150	/	/	150
	Forums (hors salon CREER)	nb évènements	1	4	2	1	/	8
nb participants		114	708	258	200	/	1 280	
CREATION-REPRISE	Réunions d'informations classiques	nb d'évènements	102	54	139	91	/	406
		nb participants	1 497	889	1 761	1 111	/	5 415
	Réunions d'informations spécifiques	nb évènements	7	21	116	4	20	168
		nb participants	48	165	1 274	113	157	1 757
	Formation 5 jours	nb de sessions	11	9	21	9	/	50
		nb participants	146	94	249	126	/	615
	Formations spécifiques	nb de sessions	0	20	15	3	4	42
		nb participants	0	208	123	31	40	402
	Accompagnement individuel (min. 1h)	nb de porteurs de projets	1 380	940	5 401	553	261	8 535
	Porteurs de projets qualifiés	nb de PP AC	1 497	1054	3 035	1 111	/	5 643
		nb de PP F	146	302	372		/	820
		nb de PP EI	1 203	940	5 401	227	/	7 771
Total PP Q		2 846	2296	5 804	1337	344	12 626	
CFE	CFE	nb dossiers traités	4 885	5 273	20 430	3 874	/	34 462
		dont nb immatriculation	1 680	1 864	4 632	1 736	/	9 912
ACCOMPAGNEMENT FINANCEMENT	Aide aux financements / PFIL adossées aux CCI	nb de PFIL	1	1	4	2	/	8
		nb dossiers en comité d'engagement	85	19	341	225	/	670
		nb dossiers acceptés	77	17	277	207	/	578
		volume de prêts accordés	509 000	90 500	2 476 700	1 488 450	/	4 564 650
	Suivi de la jeune entreprise	nb suivi individuel	300	182	51	78	/	611
	Clubs de chefs d'entreprises - conférences - ateliers thématiques	nb d'actions	10	8	14	/	10	42
nb de participants		250	114	785		295	1 444	
TRANSMISSION	Sensibilisation	nb de réunions	0	3	10	1	2	16
		nb de participants	0	92	185	6	320	603
	accompagnement individuels cédants	nb de cédants accompagnés	303	69	36	44	202	654

• Côte d'Opale : hors les chiffres qui, sur le dunkerquois, sont issus de la sous-traitance à la Boutique de gestion

PP AC = Porteurs de projet accueil collectif – PP F = Porteur de projet formation –  
PP EI Porteur de projet entretien individuel – PP Q – Porteur de projet qualifiés

# RENFORCEMENT DES ACTIONS ACTUELLES ET NOUVELLES ACTIONS

## 1. Actions de sensibilisation

	Différentiel ETP/Charges	
	CCI de région	Total CCI territoriales
⇒ <u>Coordination régionale et participation à la gouvernance de la SRIE</u> : 0.5 ETP, qui pourrait faire l'objet d'une réaffectation des moyens humains consacrés actuellement aux actions de financement de la création	ETP : 0 Charges 0 €	ETP : 0 Charges 0 €
⇒ Mobiliser 0,5 ETP par CCI territoriale pour la sensibilisation (animation, réseau partenaires, actions spécifiques)	ETP : 0 Charges : 0 €	ETP : +2 Charges : 0 €
⇒ <u>Conférences, interventions dans les établissements scolaires et universitaires</u> : compte tenu de l'organisation proposée, l'expert régional travaillera en transversalité avec les CCI territoriales pour l'organisation, la planification, les partenariats et la mise en place des actions de sensibilisation. L'opérationnalité peut être assurée par les conseillers création des CCI territoriales. Quelques frais de fonctionnements sont à prévoir, à financer en partie par le PRCTE.	ETP : 0  Charges 0 €	ETP : 0  Charges - 5.000 €
⇒ <u>Développement de l'outil d'autodiagnostic</u> : l'animation globale de cet outil est assurée aujourd'hui par la CCI Grand Lille. Il est proposé de transférer cette animation et le budget à la CCI de région. Une convention avec les réseaux seniors bénévoles permettra de générer des ressources financières supplémentaires tout en proposant une offre nouvelle, sans affecter les moyens humains en création	ETP : 0  Charges 0 €	ETP : 0  Produits + 5.000 €
⇒ <u>Coordonner, mutualiser et homogénéiser les forums locaux</u> : cette action n'entraîne pas d'ETP supplémentaire : les charges d'activités supplémentaires peuvent être compensées par des gains de temps liés à l'organisation régionale. Malgré un déploiement complémentaire des forums, les coûts supplémentaires seront compensés par la mutualisation de l'organisation (notamment coûts de communication), et par une recherche de partenaires financiers.	ETP : 0 Charges 0 €	ETP : 0 Charges 0 €
<b>Total Sensibilisation</b>	ETP : 0 Charges : 0 €	ETP : +2 Charges : 0 €

ETP = Equivalent temps plein

## 2. Actions création-reprise

	Différentiel ETP/Charges	
	CCI de région	Total CCI territoriales
⇒ Recrutement dans le réseau d'un expert création-reprise	ETP : +1 Charges : 0 €	ETP : -1 Charges : 0 €
⇒ Proposer sur chaque territoire des réunions d'informations spécifiques vers deux publics : commerçants non sédentaires et auto-entrepreneurs. L'animation de ces réunions serait confiée à des réseaux de seniors bénévoles.	ETP : 0 Charges : 0 €	ETP : 0 Charges : 0 €
⇒ Proposer un module complémentaire au stage 5 Jours pour entreprendre sur le thème de l'évaluation et le plan de reprise d'une entreprise, ainsi que des formations destinées aux auto-entrepreneurs installés. Le temps supplémentaire lié à l'organisation de ces formations sera compensé par le temps dégagé par la sous-traitance des réunions d'informations spécifiques. L'animation sera assurée par des partenaires, les inscriptions couvrant au moins les charges.	ETP : 0 Charges : 0 €	ETP : 0 Charges : 0 €
⇒ Créer un évènement régional (concours...) piloté par l'expert création de la CCI de région. Le budget pourra être financé en bonne partie par des partenaires.	0 ETP Charges : - 15.000 €	0 ETP Charges : 0 €
⇒ Maison de la création et de la transmission d'entreprises. Compte tenu des ambitions de ce projet, il est prématuré à ce stade d'avancer des éléments de budget, d'investissement et de fonctionnement.	-	-
<b>Total création-reprise</b>	ETP : +1 Charges : -15.000 €	ETP : -1 Charges : 0 €

## 3. Actions CFE/Formalités

	Différentiel ETP/Charges	
	CCI de région	Total CCI territoriales
<p>⇒ Recrutement dans le réseau d'un expert CFE/ guichet unique</p> <p>⇒ Recrutement dans le réseau de 2 agents CFE pour le traitement des dossiers courriers et mandataires, et pour l'appui aux activités des CCIT.</p> <p>Ces 3 ETP peuvent faire l'objet d'une réaffectation des moyens humains du réseau, grâce aux gains de productivité assurés par les propositions d'organisation et par la prise en charge d'une partie de l'activité des CCI territoriales. Le budget global régional n'en serait donc pas affecté.</p>	ETP : +3 Charges : 0 €	ETP : -3 Charges : 0 €
<b>Total CFE/Formalités</b>	ETP : +3 Charges : 0 €	ETP : -3 Charges : 0 €

#### 4. Actions accompagnement/financement

	Différentiel ETP/Charges	
	CCI de région	Total CCI territoriales
⇒ Limiter l'investissement temps et donc humain sur les actions des partenaires	ETP : 0 Charges : 0 €	ETP : 0 Charges : 0 €
⇒ Programme annuel d'ateliers : les matinales de la jeune entreprise. Les animations seront assurées gratuitement par des partenaires. Des coûts de communications sont à prévoir.	ETP : 0 Charges - 1.000 €	ETP : 0 Charges 0 €
⇒ Développer l'action des CCI sur la prévention des difficultés. Cette mission sera assurée par l'expert accompagnement de la CCI de région. L'opérationnalité et la logistique des CCI territoriales n'engendreront pas de moyens humains significatifs. Néanmoins, un budget de fonctionnement (notamment des frais de communication) est à prévoir.	ETP : 0 Charges - 7.000 €	ETP : 0 Charges 0 €
⇒ Mise en place sur chaque territoire de « l'agenda de la jeune entreprise ». Une licence commune pour tous les CCI territoriales est à prévoir.	ETP : 0 Charges - 5.000 €	ETP : 0 Charges 0 €
⇒ Favoriser l'hébergement des porteurs de projets en créant une pépinière à vocation Internationale. Bien entendu, il est prématuré aujourd'hui d'avancer des éléments de budget.	-	-
⇒ Mise en place de l'Institut de mentorat entrepreneurial (IME)	ETP : 1,5 Charges - 50.000 €	ETP : 0 Charges 0 €
<b>Total accompagnement/financement</b>	ETP : 1,5 Charges -63.000 €	ETP : 0 Charges 0 €

#### 5. Actions transmission

	Différentiel ETP/Charges	
	CCI de région	Total CCI territoriales
⇒ Plan de prospection régional pour détecter les entreprises à céder. Cette prospection sera confiée aux réseaux de seniors bénévoles. Seuls des frais de convention et de déplacement sont à prévoir.	ETP : 0 Charges - 5.000 €	ETP : 0 Charges 0 €
⇒ Mise en place d'un dispositif indépendant d'évaluation des entreprises à céder – A étudier en interne dans un 1 <sup>er</sup> temps	-	-
⇒ Mise en place d'un événement régional "phare" sur la transmission	ETP : 0 Charges - 5.000 €	ETP : 0 Charges - 5.000 €
<b>Total transmission</b>	ETP : 0 Charges -10.000 €	ETP : 0 Charges - 5.000 €

# LEXIQUE DES ABREVIATIONS

CCI = Chambre de commerce et d'industrie  
ETI = Entreprise de taille intermédiaire  
PME = Petite et moyenne entreprise  
SRIE = Stratégie régionale initiatives et entrepreneuriat  
CFE = Centre de formalité des entreprises  
URSSAF = Unions de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales  
RSI = Régime social des indépendants  
ACRE = Aide à la création ou à la reprise d'entreprise  
AFIC = Association française des investisseurs en capital  
UNICER = Union Nationale des Investisseurs en Capital pour les Entreprises Régionales  
PFIL = Plate forme d'initiative locale  
LMI = Lille métropole innovation  
BA = Business Angels  
PRCTE = Plan régional pour la création, la reprise et la transmission d'entreprise  
CMA = Chambre de métiers et de l'artisanat  
SRDE = Schéma régional de développement économique  
SRIE = Stratégie régionale de l'initiative et de l'entrepreneuriat  
PLDE = Plans locaux de développement  
PRDECS = Programme régional de dynamisation des entreprises commerciales et de services  
PRDA = Programme régional de développement de l'artisanat  
PRDESS = Programme régional de développement de l'économie sociale et solidaire  
MACE = Motivations, Aptitudes et Comportement Entrepreneurial  
DGCIS = Direction générale de la compétitivité, de l'industrie et des services  
AE = Auto entrepreneurs  
PRES = Pôle régional d'enseignement supérieur  
ACFCI = Assemblée des chambres françaises de commerce et d'industrie  
CIP = Centre d'information sur la prévention des difficultés de l'entreprise  
BRE = Bureau de rapprochement des entreprises  
APARTÉ = Association de partenaires pour la reprise et la transmission d'entreprises  
TPE = Très petite entreprise  
MoovJee, Mouvement pour les jeunes et les étudiants entrepreneurs  
CR : Conseil régional  
CG : Conseil général  
DRDFE = Délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité  
PRES = Pôles de recherche d'enseignement supérieur